

AVIS DE COURSE

DEFI DES PORTS DE PÊCHE 2022 CLUB NAUTIQUE DE PORNIC Grade : 5 A 22 au 28 Mai 2022 PORNIC

La mention [NP] dans une *règle* signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette *règle*. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1 REGLES

L'épreuve est régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2.
- 1.3 Les règlements fédéraux.
- 1.4 Le règlement de la classe Grand Surprise.
- 1.5 Le règlement de l'association du Trophée des marins dont la **règle de course particulière appelée « le pêcheur à la barre »**.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles après 9 heures le 23 Mai 2022 à Club Nautique de Pornic.
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.3 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante : www.cnpornic.com.

3 COMMUNICATION

- 3.1 [DP] [NP] Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

L'épreuve est ouverte uniquement aux adhérents du « Trophée des Marins » :

- 4.1 **GRAND SURPRISE** en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception C norme CE. Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière de la Division 240.
- 4.2 Documents exigibles à l'inscription :
 - 4.2.1 a) Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :
 - la licence Club FFVoile mention « **compétition** » valide
 - ou
 - la licence Club FFVoile mention « **adhésion** » ou « **pratiquant** » accompagnée :
 - pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
 - pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
 - b) Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros

- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou, pour les majeurs, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).
- c) une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.

4.2.2 Pour le bateau :

- le certificat de jauge valide.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.3 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, avec les droits requis, à :

Trophée des Marins
La Gauvinière
44210 PORNIC

Date-limite d'inscription : 15 mai 2022.

4.4 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

L'inscription sera prise en compte à réception de :

- La fiche d'inscription avec la liste de l'équipage accompagnée des numéros de licence.

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants : sans objet

6 PUBLICITE

6.1 Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

7 SÉRIES QUALIFICATIVES ET SÉRIES FINALES

Sans objet.

8 PROGRAMME

Le programme des courses et des animations est en **annexe programme**.

8.1 Confirmation d'inscription :

Date	De	À
Lundi 23 Mai 2022	9 heures	12 heures

8.3 Jours de course :

Date	GRAND SURPRISE
Lundi 23 Mai 2022	Course entraînement "Trophée Sauneuf"
Mardi 24 Mai 2022	Courses à suivre
Mercredi 25 Mai 2022	Courses à suivre
Jeudi 26 Mai 2022	Courses à suivre
Vendredi 27 Mai 2022	Courses à suivre
Samedi 28 Mai 2022	Courses à suivre

8.4 Nombre de courses :

Classe	Nombre maximum de courses	Nombre maximum de courses par jour
GRAND SURPRISE	20	4

8.5 L'heure du signal d'avertissement de la course d'entraînement est prévue à 13h30, le lundi 23.

8.6 L'heure du signal d'avertissement de la première course du mardi au samedi est prévue à 9h00.

8.7 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 13h00.

9 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

9.1 Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat de jauge valide. Les nouvelles voiles devront être jaugeées avant l'épreuve.

- 9.2** Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.
- 10 VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT**
Sans Objet.
- 11 LIEU**
- 11.1** L'Annexe Zone de Course à l'AC indique les zones de course.
- 12 LES PARCOURS**
Les parcours à effectuer seront de types *construits et côtiers*
- 13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ**
Pour la classe GRAND SURPRISE, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 14 CLASSEMENT**
- 14.1** 4 courses validées sont nécessaires pour valider la compétition.
- 14.2** a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.
b) Quand 4 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- 15 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS**
[DP] [NP] Les bateaux des accompagnateurs doivent être identifiés par un pavillon blanc.
- 16 BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS**
Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.
- 17 EMPLACEMENTS PORT**
- 17.1** [DP] [NP] Les bateaux doivent rester à la place qui leur a été attribuée pendant qu'ils sont dans le port. Pour les arrivées par la mer, prendre contact avec la capitainerie sur le canal 9.
Rappel : les bateaux doivent rentrer et sortie du port de plaisance au moteur.
- 17.2** [DP] [NP] STOCKAGE DES REMORQUES ET VEHICULES PENDANT L'EPREUVE : Les remorques sont à déposer au parking du Comptoir de la Mer (4 rue du Traité de Paris, à Pornic).
L'accès des véhicules au port est autorisé pour la dépose des équipiers et du matériel (1 heure gratuite).
- 18 LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU**
[DP] [NP] Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régate sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.
- 19 PROTECTION DES DONNÉES**
- 19.1** **Droit à l'image et à l'apparence** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.
- 19.2** **Utilisation des données personnelles des participants** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ses sponsors, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

20 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

21 PRIX

Les prix seront distribués comme suit :

- Classement général
- Classement des lycées

La remise des prix du Défi des Ports de pêche aura lieu le samedi 28 Mai 2022, sur le vieux port, sur l'esplanade de la Ria à 17h30.

22 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Organisation et locations des voiliers :

defipeche@gmail.com

<http://defidesportsdepeche.fr/>

Informations et avis de course :

infos@cnpornic.com

<http://www.cnpornic.com/>

Annexe n° 1

PROGRAMME DES COURSES ET DES ANIMATIONS

DIMANCHE 22 MAI 2022

-  **15 heures** : Accueil des équipages sur le Village et préparation des stands Ville/ Port
-  **17 heures** : au Forum sur la Ria sur le vieux port : Accueil des concurrents. Mot de bienvenue.
 - Accueil officiel : Présentation du Président du comité de course et de l'équipe de direction de course.
 - Briefing du Président de Comité de Course : rappel des règles de course, point météo...
 - Tirage au sort des voiliers
 - Pot de bienvenue au village à la Ria (vieux port)

Les remises des Prix sont obligatoires pour tous les équipages chaque soir.

• LUNDI 23 MAI 2022

COEFFICIENT : 51

PM : 13H22

-  8 heures 30 : Briefing du Trophée Jacques Sauneuf au Club Nautique de Pornic.
-  **9 heures : Confirmation des inscriptions au Club Nautique de Pornic**
 - Régularisation administrative des équipages avec la société de location de voiliers Team Wind
 - Distribution du pack communication à dresser sur le voilier de course (en respectant la charte graphique de l'épreuve)
 - Certificat de jauge (les voiles devront être jaugées avant l'épreuve)
-  **11 heures 30** : Inauguration officielle du village sur la ria (Vieux port)
-  **13 heures 30 : Mise à disposition du Comité de course**
 - Courses d'entraînement - 1 course
-  **17 heures** : Présentation des équipages
 - Remise des prix du Trophée Jacques Sauneuf sur le village de la Ria (vieux port)
 - Pot du « Trophée des marins »
-  **20 heures** : Dîner d'ouverture pour les équipages et accompagnateurs (lieu à définir)

• Mardi 24 MAI 2022

COEFFICIENT : 52

PM : 14H27

-  **10 heures à 16 heures** : Journée scolaire sur le village à la Ria (vieux port)
-  **8 heures** : Briefing au Club Nautique de Pornic
-  **9 heures : Mise à disposition du Comité de course**
 - Parcours tactiques
-  **13 heures** : Fin des courses tactiques – Prévoir arrivée de la dernière course proche des bouées latérales d'entrée du port.
 - **Parade dans le vieux port, à disposition du Comité de course (sur le créneau 13h15 à 15h25)**

- 🚦 **15 heures** : Débarquement des équipages et rencontres avec les classes supporters dans le Vieux port.
- 🚦 **18 heures 30** : [Remise des prix des courses de la journée sur le village de la Ria \(Vieux port\).](#)

• MERCREDI 25 MAI 2022	COEFFICIENT : 57	PM : 15H15
------------------------	------------------	------------

- 🚦 **8 Heures 30** : Briefing au Club Nautique de Pornic.
- 🚦 **9 heures : Mise à disposition du Comité de course**
 - Parcours tactiques
 - Parcours côtier
- 🚦 Remise des prix du côtier pour le 1^{er} équipage port et le 1^{er} Lycée maritime
- 🚦 **16 heures** : Retour libre vers Pornic
- 🚦 **18 heures 30** : [Remise des prix des courses de la journée sur le village de la Ria \(vieux port\)](#)
- 🚦 Dégustation FACADE MEDITERRANEE

• JEUDI 26 MAI 2022	COEFFICIENT : 64	PM : 15H42
---------------------	------------------	------------

- 🚦 **8 heures** : Briefing au Club Nautique de Pornic
- 🚦 **9 heures : Mise à disposition du comité de course.**
 - Parcours tactiques
 - Arrivée de la dernière course aux bouées latérales d'entrée du port
- 🚦 **15 heures** : Défilé des voiliers dans le Vieux port
- 🚦 **18 heures 30** : [Remise des prix des courses de la journée sur le village de la Ria \(vieux port\)](#)
- 🚦 Dégustation FACADE MANCHE

• VENDREDI 27 MAI 2022	COEFFICIENT 69	PM : 15H51
------------------------	----------------	------------

- 🚦 **8 heures** : Briefing au Club Nautique de Pornic
- 🚦 **9 heures : Mise à disposition du comité de course.**
 - Parcours tactique (*avant ou après le côtier*) + côtier vers La Plaine : arrivée au Port de la Gravette vers 13h30/14h max.
 - [Remise des prix du côtier du jour sur site](#) : Pot et dégustation
 - Retour libre vers Pornic.
- 🚦 **18 heures 30** : [Remise des prix des courses de la journée sur le village de la Ria \(vieux port\)](#)
 - Dégustation FACADE ATLANTIQUE
 - Concert sur le Môle.

• SAMEDI 28 MAI 2022	COEFFICIENT 74	BM : 10H39 PM : 16H14
----------------------	----------------	--------------------------

- 🚦 **8 heures** : Briefing au Club Nautique de Pornic
- 🚦 **9 heures : Mise à disposition du comité de course.**
 - Courses à suivre
 - Fin des courses à 13 heures 30 impérativement.
- 🚦 **17 heures 30** : [Remise des prix des courses de la journée et du DEFI DES PORTS DE PECHE 2022, sur le village de la Ria \(vieux port\)](#)
- 🚦 **20 heures** : Dîner de Clôture

ANNEXE n°2

ZONE DE COURSE

